



Syndicats représentatifs du CEA

Centre CEA de Saclay

91191 Gif sur Yvette

Monsieur Le Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57, rue de Varenne

75700 Paris

Saclay, le 9 avril 2014

Objet : Risque de pénurie de radio-isotope indispensable au diagnostic de certaines pathologies en cas d'arrêt du réacteur OSIRIS dès 2015.

Monsieur le Premier Ministre,

Les élus au Comité National du CEA ont appris ce mardi 8 avril que, malgré certaines conclusions des experts, notamment ceux de l'Académie de médecine, rien n'était véritablement décidé à cette heure concernant la prolongation (limitée à 3 ans) du réacteur Osiris sur le centre CEA de Saclay.

Ce réacteur expérimental est l'un des plus récents en Europe malgré ses 48 ans de bons et loyaux services. Il présente des conditions de fonctionnement, de sûreté et de sécurité que nos partenaires à l'étranger nous envient.

Le réacteur Osiris, dont la fermeture était initialement prévue en 2010, s'est vu prolongé jusqu'en 2015, le réacteur Jules Horowitz (RJH), en construction à Cadarache, devant prendre le relais. Le Plan à Moyen et Long Termes du CEA prévoit l'arrêt d'Osiris en 2015, or le RJH, du fait de retards consécutifs à des aléas techniques et financiers, ne sera opérationnel dans le meilleur des cas qu'au-delà de 2020 !

**Ce réacteur fait partie des trois seuls équipements capables en Europe de produire des radio isotopes à usage médical**, notamment le Technétium 99m, indispensable à l'imagerie médicale par scintigraphie pour le diagnostic des pathologies osseuses, cardiaques, tumorales et les conséquences de maltraitements chez l'enfant. Parmi les deux autres réacteurs européens, l'un se trouve au Pays Bas et est à l'arrêt sans que l'on puisse dire à ce jour s'il pourra redémarrer, l'autre se trouve en Belgique. L'arrêt du réacteur Osiris de Saclay aurait pour conséquence une pénurie de ces radio-isotopes à l'échelle européenne et mondiale pendant plusieurs années. Le rapport de l'Académie de médecine en atteste avec une période très critique entre 2016 et 2018 (Cf. document joint).

La Direction du CEA nous annonçait encore en février dernier ne pas pouvoir prolonger le fonctionnement d'Osiris pour deux raisons essentielles : la première tient aux coûts des investissements complémentaires exigés par l'Autorité de Sûreté Nucléaire du fait des évaluations complémentaires de sûreté demandées suite à l'accident de Fukushima, la seconde est liée aux coûts des investissements de maintenance nécessaires à la prolongation. Les capacités budgétaires contraintes du CEA ne permettent pas d'y faire face. Les investissements, très coûteux, relatifs aux demandes de l'ASN ne nous paraissent pas justifiés pour une prolongation de 3 années avant l'arrêt définitif auquel s'engage le CEA.

Aujourd'hui l'ASN pourrait accepter de ramener ses exigences à un niveau plus compatible avec les moyens du CEA mais elle évoque des autorisations sporadiques de fonctionnement seulement en cas de pénurie aigue avérée. Le fonctionnement d'un réacteur nucléaire n'est pas techniquement et économiquement compatible avec des redémarrages sporadiques ou un fonctionnement partiel.

Selon le rapport de l'Académie de médecine : « Une période de pénurie est certaine de 2016 à 2018 si rien n'est fait pour la prévenir ... ». La Direction du CEA annonce qu'elle devra prendre une décision de mise à l'arrêt définitif d'ici mardi prochain, 15 avril, faute d'une position politique claire et engageante permettant d'éviter les conséquences sanitaires annoncées au niveau national et international. Les élus du personnel au Comité National soutiennent la demande raisonnable du CEA et attendent une décision rapide et favorable de votre part, afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires à la poursuite de l'exploitation du réacteur expérimental Osiris.

Cette décision devra être suivie d'un dialogue avec les pays européens, et notamment l'Allemagne grand utilisateur de ces radio éléments à usage médical.

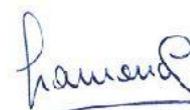
Nous vous prions, Monsieur le Premier Ministre de considérer l'urgence et la gravité de ce dossier.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Pour, La CGT, Marc Wojtowicz



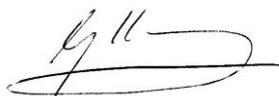
La CFDT, Patrick Gramondi



La CFE-CGC, Didier Hanin



L'Unsa/SPAEN, Gérald Mestre



La CFTC, Pascal Thomas

